

## Convention de financement

### **Projet : Appui à la mise en œuvre des activités de recherches prévues dans le cadre de FIP (Fishery Improvement Project) pélagique - Mauritanie**

ENTRE :

La coordination de FIP pélagique Représenté par Mr Youssef Jaridi  
Adresse: F25 Waterfront Studios, 1 Dock Road, London E16 1AH, Grande Bretagne  
E-mail : yjaridi@gmail.com

ET

L'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP), représenté par Mr Mohamed El Hafedh Ejiwen – Directeur Général  
Boite postale : 22 Nouadhibou- Mauritanie  
Tél. : ++ 222 574 51 24 - Fax : ++222 574 50 81  
Email : hafedhejiwen@gmail.com

#### **1. Contexte du projet**

Les espèces des petits pélagiques exploités en Mauritanie occupent une place primordiale dans les écosystèmes d'upwelling en raison de leur position intermédiaire dans le réseau trophique et de leur abondance. Ces petits pélagiques ont une grande importance économique puisqu'ils constituent les gros des prises maritimes dans la zone nord-ouest africaine et sont notamment la matière première pour la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Ces espèces subissent une exploitation de plus en plus intense sur l'ensemble --de leurs aires de distribution.

En Mauritanie, l'effort orienté sur les petits pélagiques a connu une augmentation importante avec le développement de l'industrie de farine et la création d'un segment côtier encouragé par la stratégie de pêche 2015-2019 et ses textes règlementaires (code de pêche 2015). Cette composante a réalisé en moyenne 50% des captures pélagiques dans la ZEE mauritanienne. Plus de 90% de cette quantité est orienté vers la transformation en farine et huile de poissons.

Pour souscrire ce développement dans la durabilité, un FIP a été lancé en 2016 dans le cadre d'un partenariat privé-public. Dans le cadre de ce FIP une évaluation de la pêcherie pélagique notamment dans sa composante côtière a été réalisée et des insuffisances en termes de conformité avec les normes IFFO-RS (devenu aujourd'hui Marin Trust) ont été identifiées. Afin de se conformer à ces normes, un plan d'action a été élaboré et la recherche de son financement a été lancée. A ce jour, les fonds mobilisés ne sont pas suffisants par rapport aux besoins identifiés et certaines activités planifiées en 2020 ont dû être suspendues à cause des contraintes liées à l'épidémie de COVID-19. Néanmoins, afin de poursuivre la mise en œuvre du FIP et de maintenir une dynamique opérationnelle, il a été jugé nécessaire de démarrer les activités prioritaires en mobilisant un budget minimum.

#### **2. Durée de la convention**

L'accord actuel est conclu pour une période de 6 mois à partir de la date de sa signature. Cependant ce délai sera revu en fonction de l'évolution de la situation sanitaire en Mauritanie. La recherche de financement sera poursuivie en fonction des résultats obtenu en 2020.

### 3. Contenu de la convention

La présente convention a pour objet le renforcement des moyens existants de l'IMROP pour suivre les pêcheries pélagiques et principalement les espèces visées par le FIP. Le budget estimatif du projet proposé permet la réalisation des activités portant sur :

- a. L'achat des moyens roulants pour assurer un suivi rapproché de la filière de petits pélagiques
- b. Acquisition des matériels de collecte biologiques et fréquences des tailles
- c. Développement d'un masque de saisie, équipement informatique et appui aux agents de saisie

La présente convention s'inscrit dans le cadre du MoU et de son annexe signée par les parties prenantes respectivement en mars 2017 et en octobre 2018. Se référer également à la liste des participant de FIP de mai 2019 (<https://fisheryprogress.org/node/9490/info>)

Le montant global nécessaire pour la réalisation du projet est chiffré dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Budget estimatif du projet

Rubrique	Montant en Euro	Commentaires
Achat d'une voiture fourgonnette	13 000	la mobilité des enquêteurs entre les sites tout autour de Nouakchott (Tanitt-Nouakchott) nécessite des moyens de déplacement au cours de démarrage des activités
Suivi des usines et acquisition des échantillons (étude biologique)	15 400	Suivi des usines (débarquements et fréquences des tailles) et achat des échantillons pour les compléments des données biologiques sur les petits pélagiques.
Matériels de collecte des données sur le terrain (ichtyo mètres, appareils photos, clés d'identifications, etc.)	6 500	Achat des matériels nécessaire pour la collecte des données sur les fréquences des tailles
Matériels informatique (unités de saisies opérationnelles, ordinateurs, tablettes etc.)	15 000	Saisie des données du Journal de pêche
Développement d'une expertise pour la saisie des données journal de pêche	10 000	Développer un masque de saisie et formation des agents de saisies
Production des rapports (traitement et analyse des données, etc.)	6 000	Production des rapports sur l'état d'avancement pour les partenaires
Total	65 900	

Pour réaliser ce projet, les membres de FIP pélagique, représentés dans la présente convention par sa coordination, verseront à l'IMROP, dans son compte dont le numéro est donné ci-après, un montant global de 65 900 €. Les montants seront transférés sur le compte de l'IMROP suivant :

Name of account holder: IMROP  
Bank: Banque Nationale de Mauritanie (BNM)  
Bank address: Nouadhibou  
Account name: IMROP  
Account number: 022 064 679 010/BNM  
IBAN: MR1300002000030220646790140  
SWIFT: BQNMMRMR

#### 4. Contribution de l'IMROP

L'IMROP fournira les moyens humains pour :

- a. Assurer un minimum d'échantillonnage de 5 échantillons par semaine à Nouadhibou pendant la période de pêche
- b. Assurer un minimum d'échantillonnage de 5 échantillons par semaine à Nouakchott pendant la période de pêche
- c. Mettre à la disposition des partenaires les résultats mensuels de l'échantillonnage
- d. Présenter un bilan des activités aux membres de FIP une fois le projet terminé
- e. Mettre à la disposition des partenaires un bilan financier du projet

#### 5. Signature

Fait à Nouadhibou en deux exemplaires

Pour l'IMROP  
Mohamed Hafedh Ejiwen  
Directeur

Pour FIP pélagique  
Youssef Jaridi  
Le Coordinateur



date:

date:

Londre le 17/07/2020

## Annexe

### Demande de financement et d'appui pour la réalisation de deux activités prioritaires en 2020

#### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les espèces des petits pélagiques exploités en Mauritanie occupent une place primordiale dans les écosystèmes d'upwelling en raison de leur position intermédiaire dans le réseau trophique et de leur abondance. Ces petits pélagiques ont une grande importance économique puisqu'ils constituent les gros des prises maritimes dans la zone nord-ouest africaine et sont notamment la matière première pour la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Parmi ces espèces des petits pélagiques, les sardinelles, la sardine et l'éthmalose occupent une place importante dans la zone de l'Afrique du Nord-Ouest. Avec les captures totales des sardinelles qui dépassent les 700 000 t / an dans la sous-région, elles jouent un rôle important dans la création de l'emploi important.

La grande révolution de la pêche de la sardine et les autres espèces de clupéidés en Mauritanie a eu lieu avec l'introduction de l'industrie de la farine vers les années 2012. Avec l'implantation des usines de farine, la demande pour les petits pélagiques (espèces facilement capturés en vrac) a augmenté fortement. Actuellement, une trentaine usines a été construite en Mauritanie et la quantité transformée en farine a passé de moins de 60000 tonnes en 2014 à plus de 127000 tonnes en 2018 avant de connaître une chute en 2019 avec moins de 75 000 tonnes.

D'un point de vue biologique, l'une des particularités des petits pélagiques est que ces espèces colonisent principalement les zones d'upwelling qui sont les régions les plus productives des océans. Elles représentent d'énormes biomasses mais sont connues pour leur sensibilité aux fluctuations de l'environnement, en particulier l'intensité et la variabilité des upwellings, et elles sont sujettes à de larges variations d'abondance aux échelles interannuelles et inter-décennales, ce qui fait qu'elles demeurent des ressources instables. La situation devient préoccupante considérant que cette instabilité risque par ailleurs d'être renforcée par les effets du changement climatique et de la pollution.

De plus, les petits pélagiques sont un maillon indispensable de la chaîne alimentaire marine. Une baisse de la biomasse de ces espèces à faible niveau trophique dans les écosystèmes marins, peut avoir des répercussions très importantes en réduisant la disponibilité alimentaire des espèces de niveaux trophiques supérieurs, mais aussi des oiseaux et des mammifères marins.

En effet, dans les principales régions d'upwelling, plusieurs espèces de petits pélagiques constituent une grande partie de la biomasse totale qui soutient les grandes pêcheries et un certain nombre de populations prédatrices supérieures (Fréon et al. 2009). Ces espèces effectuent des migrations liées aux variations des conditions du milieu. Les pêches dans la zone Nord-Ouest Africaine sont caractérisées par exemple par le chevauchement des concentrations de deux espèces pélagiques : la sardine subtropicale au nord et les sardinelles tropicales au sud.

Ces stocks pélagiques qui migrent le long de la côte de l'Afrique nord-occidentale (NOA) sont donc exploités lors de leur passage par les flottes artisanales et industrielles des pays côtiers. Pour les principales espèces, ce sont donc des stocks partagés entre le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal et la Gambie.

Les stocks de petits pélagiques subissent une pression de pêche intensive depuis ces trente dernières années. En effet, on observe une tendance générale des captures en augmentation, passant d'un peu

plus de 1 million de tonnes dans les années 1990 à près de 2,7 millions de tonnes en 2018. Durant la période 2012-2018, la capture totale en petits pélagiques dans la région NOA a fluctué autour d'une moyenne de 2.5 millions tonnes<sup>1</sup>.

Cette augmentation des captures cache une situation préoccupante quant à la santé et l'état des stocks exploités.

D'un point de vue de l'exploitation, le manque de données statistiques des pêches constitue un réel frein à la compréhension et l'analyse de l'évolution des pêcheries et des différents stocks exploités. Des données homogènes et actualisées font défaut quant à la biologie, l'écologie, les cycles de vie, les habitats critiques, les schémas migratoires et finalement concernant l'identification des unités de stocks. La recherche et l'acquisition de données fiables et actualisées constitue donc un premier obstacle dans le processus de gestion que ce soit à un niveau national ou régional. Cela est d'autant plus vrai dans le cas de stocks partagés où la coopération scientifique entre les pays concernés est essentielle mais qui dans la zone NOA nécessite d'être soutenue et renforcée pour pouvoir être opérationnelle et régulière.

D'un point de vue de la gouvernance des pêches, les initiatives de gestion des pêches sont relativement récentes et très hétérogènes selon les pays. La Mauritanie dispose d'un draft de plan d'aménagement sur les petits pélagiques qui a été validé techniquement en 2012, mais qui n'a pas été adopté politiquement.

Les changements dans la pêche ont eu une forte influence sur la recherche scientifique. Les données scientifiques nécessaires sur la dynamique de ces espèces, état d'exploitation, migration etc. sont limitées et méritent d'être renforcées.

L'échantillonnage des débarquements est aussi interrompu de la faite de manque des moyens de l'IMROP pour assurer le prélèvement régulier des usines de farine et la couverture spatio-temporelle de l'activité de pêche. Les évaluations des stocks conduits lors des groupes de travail FAO-COPACE n'ont pas fourni des indicateurs sur l'état de stocks de certaines espèces (sardinelles et éthmalose) et les incertitudes qui prévalent sur ces évaluations sont relevées dans les différents rapports de ses rencontres scientifiques depuis 2013.

Les campagnes acoustiques ponctuelles effectuées par le N/R «Dr. Fridtjof Nansen» n'étaient pas régulières depuis 2015. Les données collectées ne permettent pas d'effectuer des évaluations quantitatives pour les dernières années. Cette situation peut causer l'effondrement de ces stocks ce qui aura de graves conséquences sur l'emploi généré par le sous-secteur de la pêche artisanale mais aussi sur le niveau de la sécurité alimentaire.

Pour assurer une gestion efficace de ces ressources et passer à la durabilité de l'exploitation, le projet de certification des petits pélagiques en Mauritanie lancé depuis 2018 vise à appliquer une gestion durable de ces ressources. Plusieurs activités de recherches (collecte de données scientifiques régulière, saisie et préparation des données, conduire des campagnes écho-intégration, assurer un suivi et embarquement régulier des observateurs scientifiques, assurer une participation effective de FIP aux rencontres nationales et internationales, faire une évaluation continue de FIP, etc.) est nécessaire.

---

<sup>1</sup> 19eme réunion du groupe de travail FAO COPACE sur l'évaluation des stocks de petits pélagiques en Afrique nord-ouest. juillet 2019- Casablanca-Maroc.

Pour faire face à ces problèmes, un plan d'action a été élaboré pour la période 2020-2023. Cependant, la mise en œuvre de ce plan d'action a été confrontée à un manque de financement.

La présente requête de demande de financement cherche à mobiliser les fonds pour la mise en œuvre des activités les plus prioritaires. Il s'agit de développement de la gestion du journal de pêche et l'appui de la collecte et de l'échantillonnage aux usines de farine concernées directement par l'exploitation des petits pélagiques en général et les espèces concernées par le FIP (sardinelles, sardine, Ethmalose) en particulier.

## II. ACTIVITÉS PRIORITAIRES EN 2020

En attendant d'obtenir un financement pour toutes les activités programmées dans le cadre du projet FIP Pélagique, l'équipe du projet a décidé de prioriser deux activités à soumettre à un bailleur de fond potentielle à financer ces activités. La réalisation de ces deux activités permet d'assurer une gestion durable des pêcheries pélagiques Mauritanienne en particulier l'industrie de farine dont l'objectif à long terme est que les «la gestion des pêcheries pélagiques devient durable ». Ce focus sur ces deux activités appuiera les efforts de l'IMROP pour assurer un suivi permanent des stocks des petits pélagiques à terre et en mer.

Ce document présente un plan d'action chiffré pour les deux activités dédiées aux Petits Pélagique de Mauritanie.

## III. PRÉSENTATION DE L'IMROP

La recherche dans le domaine des pêches est confiée à l'Institut Mauritanien des Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP). **L'IMROP dispose un budget annuel de 4 millions d'euro dont 3 millions d'euros comme contribution de l'Etat.** Elle compte actuellement environ 150 scientifiques (chercheurs, ingénieurs et techniciens) répartis sur plusieurs laboratoires et services couvrant toutes les thématiques de recherche nécessaires à la bonne conduite de ses programmes de recherche (évaluation des stocks, biologie et écologie des espèces, milieu marin et environnement, sciences sociales, statistique et informatique).

L'IMROP dispose de deux navires de recherche (un bateau hauturier de 36 m et un bateau côtier de 17 m) qui lui permettent de prospecter l'ensemble de la ZEE mauritanienne. Il conduit chaque année quatre campagnes de prospection (2 démersales et 2 pélagiques) en vue de suivre l'état de la ressource. Il mène également des missions mensuelles de suivi des paramètres hydro chimiques pour suivre l'état de l'environnement marin qui abrite ces ressources.

Ces campagnes se limitent pour le moment aux profondeurs en deçà de 500 mètres. Elles ne couvrent que partiellement la zone de distribution des thons hauturiers.

Pour ses besoins scientifiques et conformément à sa mission, l'IMROP met en œuvre un certain nombre de système de collecte de données et de suivi des pêcheries.

Les statistiques sur l'effort et les captures de la pêche industrielle sont obtenues à l'aide des données collectées dans le cadre des journaux de pêche qui sont devenues obligatoires. Ces données qui constituent une source importante pour la recherches sont saisies à la Garde des côtes qui priorise le suivi des indicateurs de surveillance. Cette situation a obligé le département a créé une copie de ces livres de bord pour l'IMROP. Ces données transmises depuis 2018 n'ont pas fait l'objet de saisi ni d'analyse approfondies.

Le suivi des usines de farine dont la majorité des produits pélagiques sont destinés n'a pas aussi assuré d'une manière continue depuis quelques années. Le suivi de ces usines permet de ventiler les espèces transformées, analyser les structures des tailles et connaître la quantité totale traitée.

L'IMROP a connu plusieurs évolutions passant par un laboratoire de pêche entre 1950 à 1978 avant de devenir un Centre National de Recherches Océanographiques et des Pêches (CNROP) en 1979. En 2002 le CNROP est devenu l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP).

Cette institution a géré plusieurs projets depuis sa création. On peut citer les deux projets suivants :

Tableau 1 : Exemple de certains projets gérés par l'IMROP en tant qu'institution d'exécution

Projets	Partenaire	Montant	Période	Intervention
PACOBA	Coopération française	1 500 000 Euro	2006-2010	Projet d'Approfondissement des Connaissances scientifiques des écosystèmes du Banc d'Arguin
APAM	Coopération espagnole	2 998 927 \$	2008-2011	Système de suivi et d'aménagement de la pêche artisanale et côtière en Mauritanie

L'IMROP actuellement participe à la réalisation de plusieurs projets comme indiqué dans le tableau 2.

Tableau 2 : Exemple de certains projets gérés actuellement par l'IMROP

PROJETS	BAILLEUR	MONTANT EURO	PERIODE	ACTIVITES
DEMERSEM	UE	100 000	2019-2021	Suivi des ressources démersales
GREPPAO	UE	110 000	2019-2021	Gestion et résilience des pêcheries de petits pélagiques en Afrique de l'Ouest – GREPPAO
FarFish	UE	54 000	2017-2020	Sustainable and more efficient fisheries management of stocks that are of particular interests for the EU in SFPAs waters
Promopêche	GIZ-UE	140 000	Déc2019 - déc 2020	Amélioration des connaissances et du suivi du système d'exploitation pour une gestion durable des petits pélagiques (sardinelles) en Mauritanie
AGD-Pélagique	Mava	171 662	2019-2021	Dématérialisation des feuilles d'enquête sur des points de débarquement de la pêche artisanale et côtière clefs pour les petits pélagiques en Mauritanie et l'identification et caractérisation des sites critiques pour les petits pélagiques dans la ZEE mauritanienne
Environnement		96 000		
<b>Total</b>		<b>761 662</b>		

#### IV. ACTIVITÉS PROGRAMMÉES ET RÉSULTATS ATTENDUS

Les deux activités maintenues pour l'année 2020 concernent le développement de capacité et des connaissances sur les ressources en appui aux processus d'aménagement de petits pélagiques. Cette composante vise une plus large utilisation de la science dans le processus de gestion, afin que les conseils donnés en matière de gestion soient fondés sur des données scientifiques solides et une utilisation plus efficace de ces données pour concevoir et mettre en œuvre les politiques et mesures de gestion.

##### 1. Améliorer la gestion des données des journaux de pêche

Cette activité concerne l'amélioration et la gestion des données des journaux de pêche à travers la saisie de ces données à l'IMROP dont il assure la récupération depuis 2019.

Chaque bateau pélagique industriel et côtier en activité dans la ZEE mauritanienne est tenu par la loi de remettre en fin de marée le journal de pêche. Chaque enregistrement renseigne sur les captures journalières par espèce ou groupe d'espèces (en kg), l'effort de pêche journalier (en heure de chalutage), le code du navire, sa nationalité et en général ses caractéristiques (puissance motrice, longueur, largeur, jauge, poids des cales), la période (jour, année) et la position géographique des captures.

Ces données récupérées par l'IMROP depuis 2019 n'ont pas été saisies faute de disponibilité des moyens adéquats (expertise pour développer un masque de saisie, outils informatiques nécessaires, préparation d'une salle de saisie, formations des femmes de saisies, etc.).

##### 2. Suivi l'échantillonnage aux usines de farine

La majorité des captures réalisées par la flotte pélagique est actuellement orienté vers les usines pour congélation et transformation en produits de farine. Le suivi de l'IMROP devrait être opérationnel pour maintenir des équipes de collecte au niveau de ces usines pour assurer un échantillonnage représentatif sur la composition spécifique des captures, les fréquences des tailles, la biologie, etc.

##### 3. Budget estimatifs de la réalisation de ces deux activités

Le budget estimatif proposé porte sur

- d. L'achat des moyens roulants pour assurer un suivi rapproché de la filière de petits pélagiques
- e. Acquisition des matériels de collecte biologiques et fréquences des tailles
- f. Développement d'un masque de saisie, équipement informatique et appui aux agents de saisie
- g. Construire et entretenir un site Web pour le FIP pélagique

Le budget nécessaire pour l'année 2020 est chiffré dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Budget estimatif des besoins du mini projet saisi des données journaux de pêche et appui à l'échantillonnage en 2020

Rubrique	Montant en Euro	Commentaires
Achat d'une voiture fourgonnette	13000	la mobilité des enquêteurs entre les sites tout autour de Nouakchott (Tanitt-Nouakchott) nécessite des moyens de déplacement au cours de démarrage des activités
Suivi des usines et acquisition des échantillons (étude biologique)	15400	Suivi des usines (débarquements et fréquences des tailles) et achat des échantillons pour les compléments des données biologiques sur les petits pélagiques.
Matériels de collecte des données sur le terrain (ichtyo mètres, appareils photos, clés d'identifications, etc.)	6500	Achat des matériels nécessaire pour la collecte des données sur les fréquences des tailles
Matériels informatique (unités de saisies opérationnelles, ordinateurs, tablettes etc.)	15000	Saisie des données du Journal de pêche
Développement d'une expertise pour la saisie des données journal de pêche	10000	Développer un masque de saisie et formation des agents de saisies
Production des rapports (traitement et analyse des données, etc.)	6000	Production des rapports sur l'état d'avancement pour les partenaires
<b>Total</b>	<b>65 900</b>	

## V. PARTENAIRES

Cette requête est préparée aux partenaires de FIP.

## VI. PRODUCTION SCIENTIFIQUE

L'appui obtenu lors de cette collecte sera important pour améliorer la collecte des données sur les petits pélagiques. Ces résultats seront utilisés dans le cadre de la préparation des groupes de travail COPACE-FAO et IMROP durant l'année 2021. Des publications sur le suivi des pêcheries et le développement d'un système intégré à l'IMROP seront proposés par l'équipe du projet.